

LES NÉGOCIATIONS DANS LE SECTEUR DU PÉTROLE DANS L'IMPASSE

*SI LES EMPLOYEURS VEULENT
ABOUTIR À UN ACCORD SECTORIEL,
IL FAUDRA QU'ILS VIENNENT
NÉGOCIER LE 13 OCTOBRE 2021
AVEC UN AUTRE MANDAT.*

E.R.: Werner Van Heetvelde, La Centrale Générale-FGTB, Rue Haute 26-28, 1000 Bruxelles
Koen De Kinder, CSC, Rue Royale 45, 1000 Bruxelles
Erik Decoo, CGSLB, Bd Baudouin 9, 1000 Bruxelles



FGTB
Pétrole
Ensemble, on est plus forts

 **CSC**
bâtiment - industrie & énergie

 **CNE** L'avenir a son syndicat

 **CGSLB**
SYNDICAT LIBERAL

Les employeurs du pétrole veulent-ils un accord sectoriel ?

Les négociations sectorielles du pétrole ont démarré ce 30 septembre 2021. Suites aux premiers échanges, des premiers blocages sont apparus. Dans ces conditions, les représentants des travailleurs veulent informer et commencer à mobiliser nos militants.

Que s'est-il passé ?

Lors de la première journée de négociation, les représentants des travailleurs ont présenté et défendu le cahier de revendications élaboré avec les militants.

Les premières réponses patronales indiquent un mandat minimaliste de la part de la fédération patronale :

- Augmentation salariale ? **Seulement 0,4%** et il faudra **attendre juillet 2022**.
- Toute avancée sur d'autres revendications devra être décomptée des 0,4% d'augmentation.
- Réduction du temps de travail ? Non.
- Humanisation du travail ? La plupart des attentes des travailleurs sont rejetées par la fédération. Nous devrions uniquement nous contenter d'une simple prolongation des systèmes de RCC et de crédit-temps « fin de carrière ».

De leur côté, les représentants patronaux ont aussi présenté leurs demandes :

- Ils veulent plus de flexibilité d'horaires, plus de contrats précaires,...
- Ils demandent aussi à revoir le mécanisme de l'indexation des salaires.

En d'autres termes, les travailleurs devraient accepter de voir leurs conditions de travail se dégrader afin que les entreprises puissent améliorer leur rentabilité. Il s'agit d'un manque total de respect envers les travailleurs et leurs prestations au cours de la récente période écoulée.

Et pour la suite ?

Les négociations reprendront les 13 et 14 octobre prochains.

Les représentants des travailleurs ont demandé à la fédération patronale de revoir ses réponses aux revendications des travailleurs.

Si les positions patronales ne changent pas, un plan d'actions devra être mis en place. Celui-ci impliquera les militants et les travailleurs afin que des initiatives syndicales soient mises en place dans les entreprises.

Réactions syndicales ?

Les représentants des travailleurs ne peuvent évidemment pas s'inscrire dans un tel scénario.

- ▶ **Les négociations sectorielles doivent permettre d'améliorer le quotidien des travailleurs et non la rentabilité des entreprises.**

Face aux premières réponses patronales, nous avons aussi pointé l'absence totale d'ouverture dans le chef du banc patronal.

- ▶ **Finalement, les employeurs du pétrole souhaitent-ils aboutir à un accord sectoriel ?**

Tant que le banc patronal se cantonnera à prétexter la norme salariale de 0,4% pour rejeter nos revendications, nous nous dirigerons vers une impasse.

